



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

limitations de vitesse

Question écrite n° 100972

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les radars tronçons. Il souhaiterait savoir si ces radars vont se multiplier dans les prochaines années.

Texte de la réponse

Le développement des radars tronçons répond à la politique de diversification des dispositifs de contrôle automatisé. Ces radars de nouvelle génération permettront de mesurer et de contrôler la vitesse moyenne d'un véhicule sur un parcours de plusieurs kilomètres. Les premiers dispositifs de ce type seront installés dès le mois de juin prochain, avec un objectif de 55 radars tronçons d'ici à la fin de l'année. Le rythme de déploiement de ces dispositifs devrait être de l'ordre de 50 équipements par an en 2013 et 2014.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100972

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1677

Réponse publiée le : 24 avril 2012, page 3178